

La culture du tabac à Bourgnac

Marie-Thérèse et Jacques Escarment

Cette culture s'est développée en France dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.

Christophe Colomb découvre le tabac et le rapporte en Europe, à la cour espagnole il est tout d'abord considéré comme une plante d'ornement.

En 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, envoie de la poudre de tabac à la reine Catherine de Médicis pour traiter les migraines de son fils François II, usage qui s'avère efficace. Le tabac est nommé alors « l'herbe à la Reine ». Sa vente est réservée aux apothicaires.

Le tabac est appelé alors nicotiana. Le mot tabac apparaît à la fin du 16^{ème} siècle.

Richelieu instaure une taxe sur vente des tabacs importés en 1629. Colbert fit de la production et de son commerce un monopole royal, donc la culture reste libre, mais les fermiers généraux en deviennent les collecteurs de productions, l'état contrôle toute la filière de la fabrication à la vente.

La culture est alors autorisée dans certaines provinces dont la moyenne vallée de la Garonne. Cette réglementation crée des différends entre planteurs et fermiers généraux.

En 1637 la première plantation se fait à Clairac (Lot et Garonne).

Suite à cela en 1719 la plantation est interdite dans les territoires qui y étaient autorisés et déplacée vers de nouvelles provinces.

Ce monopole, étant supprimé à la Révolution, la libre plantation est rétablie en 1791.

En 1810 Napoléon 1^{er}, qui en réorganise le fonctionnement en fait une administration à part entière ,ce système sera maintenu jusqu'au 20^{ème} siècle.

En Dordogne la culture s'implante dès 1859.

La SEITA est créée en 1926, le monopole d'état disparaîtra en 1970.

1808 :46 départements : 15000 hectares

1810 : la superficie se réduit à 12000 hectares

1811 :7225 hectares puis les plantations repartent à la hausse.

1815 : 16 départements plantent du tabac : 8000 hectares.

1956 : presque 29000hectares.

En 1957 il a été dénombré en France 100300 planteurs, en 2018 ils n'en restaient plus que 670.

La production connaît donc un déclin, et n'a plus de filière de transformation depuis 2019.

La SEITA a été privatisée en 1995, elle a fusionné avec une société espagnole en 1998 ;

La dernière manufacture de tabac de Riom dans le Puy de Dôme a fermé en 2017.



La permanence de séchoirs à tabac à Bourgnac a suscité notre intérêt, si la culture du tabac a complètement disparu les champs en émaillaient le paysage rural jusqu'au début des années 2000. Dans les années 1960 on dénombrait une vingtaine de planteurs.

Les exploitations des familles Missègue ,Chauffaille, Laporte, Chalard ont été les dernières à cultiver le tabac et uniquement du brun.

Du semis à la récolte



Les graines étaient récupérées au Magasin des Tabacs à la dernière livraison en janvier ou février, conditionnées dans de petits sachets de 5 gr

Il faut 160mg soit 1/5^{ème} de gramme pour semer 1 m²,ce qui donne entre 600 et 1000 plants à repiquer.

Autrefois la livraison se faisait avec comme mesure le bouchon d'un tube d'aspirine pour un m².

A Bourgnac la technique employée par les planteurs Missègue et Chauffaille consistait à faire gonfler au préalable les graines , une dose de graines dans un terreau humidifié(récupéré au pied d'un vieux châtaignier).contenu dans une boîte type boîte de conserve. et mise à l'intérieur à la chaleur. Autant de boîtes que de mètres carrés.

Avant le semis, les couches étaient stérilisées à la vapeur par une entreprise spécialisée. Dans les dernières années de culture le système de stérilisation à la vapeur a été abandonné et remplacé par l'utilisation d'un produit chimique pulvérisé : le « Vapam ».

Les graines étaient mélangées avec du sable, pour le semis, on préparait dose par dose. Les couches étaient protégées par un film plastique. Le semis s'effectuait fin mars vers la Saint Joseph. Les plants apparaissaient après une dizaine de jour.

¹ Coll.D Missègue

Le tabac nécessite un sol bien préparé, riche en azote phosphate et potasse.

Il était aussi cultivé auparavant un engrais vert (farouche²) enfoui avant la préparation du sol.

Chaque planteur avait sa façon, à Chatonnie J P Missègue amendait le sol avec du »Phosamo ou du P E C 6 15 15«et par la suite de l'ammonitrate.

Plantation

Le repiquage s'effectuait en mai à partir des plants les plus avancés, la distance de plantation sur le rang était de 37 centimètres et de 70 centimètres entre chaque rang. Autrefois, lors de la plantation à la main, l'écartement entre chaque plant était déterminé par une chaîne en fil de fer avec des repères tous les 37 centimètres. A partir des années 1960 la planteuse à un ou deux rangs a facilité la tâche.



Coupe du Meilleur Planteur décernée pour le premier prix à Monsieur Henri Missègue



Ces planteuses qui ont facilité la culture du tabac en leur temps se trouvent maintenant reléguées dans des coins de hangars.

La chaîne d'espacement pour la plantation manuelle

Cette culture nécessitait un ou deux passages de sarcluse dans les rangs puis sarclage manuel autour des plants.

Après l'apparition du mildiou, au début de années 1960, la SEITA fournissait le produit de traitement à pulvériser à la sulfateuse.

La culture du tabac s'effectuait sur 3 mois du semis à la récolte.

Dès le mois de mai, on procédait à l'effeuillage autrement dit à la suppression de quelques feuilles basses, à la main, on pouvait également utiliser un appareil adapté.

Dès que le bourgeon terminal sortait, on effectuait l'écimage fin juin selon la croissance.

Quelques jours après l'écimage, on procédait à l'ébourgeonnage, en principe deux passages suffisaient.

Vers 1960 cette opération a été remplacée par l'utilisation d'huile « Stop Bourgeon » appliquée à l'aide d'une burette .



Par la suite, dès les années 1990 cette huile a été remplacée par un produit chimique le « Tamex » appliqué par pulvérisation.

² Trèfle incarnat

L'arrosage avec asperseur s'est répandu au début des années 1960.

A maturité, environ 90 jours après la plantation entre le 15 août et fin septembre les feuilles « pommellent » quelques petites taches de couleur jaune apparaissent.

Lorsque le temps le permettait, on coupait les pieds à l'aide d'un appareil ils étaient laissés sur place le temps de flétrir avant d'être ramenés au hangar.

Pour le séchage ils étaient suspendus en guirlande selon la hauteur du séchoir.

Dans les greniers, le système d'accrochage était différent les pieds étaient suspendus sur des fils de fer cloués aux solives.

Les sécateurs pour couper les pieds . Coll J Pervieux D.Missègue



Ballonneuse. Coll. J Pervieux



Dès le mois de novembre, les pieds étaient effeuillés et les feuilles classées en trois catégories : les feuilles basses 3 ou 4 par pied, les feuilles médianes 3 par pied, et les feuilles de tête 3 par pied. Une fois triées, celles-ci étaient empilées.

La livraison se faisait au Magasin des Tabacs, en décembre pour les feuilles basses, en janvier février pour les feuilles médianes et de tête. Chaque catégorie étant ballonnée.

Jusque dans les années 1970 -1975, les feuilles étaient mises en manques de 24 feuilles la 25^{ème} servant à les lier .Cette opération s'effectuait dès novembre puis mises en ballots de 25 à 30 kg grâce à la ballonneuse.

Livraison

Manoque : assemblage des feuilles emboîtées les unes dans les autres pour former une rosace puis liées par la 25^{ème} feuille.



Bon de livraison. Coll. D Missègue

Coopérative :	NOM :	C
Commune :	COMMISSION :	
Plier et agraffer languette dessous	EXPERTISE	REGRADAGE
	N° de balle :	Poids :

Cette culture représentait une source de revenus importante dans une polyculture courante liée à l'exiguïté des parcelles A partir des années 1980, le paysage rural s'est modifié, les petites exploitations ont disparu. Ne restent que 3 agriculteurs dans notre commune qui ont changé leurs pratiques pour se consacrer à l'élevage et à la culture du maïs.

Les séchoirs



Les deux séchoirs de la ferme de la famille Missègue

Aux Durands

Le séchoir de Raoul Pervieux, construit au début des années 1960 abritait 4000 pieds avec les greniers des bâtiments.



Le séchoir de Germain Dupont

A Peyrifol



Les séchoirs de l'exploitation de la famille Chauffaille

Celui construit en 1962 et le suivant démonté de la Lèdre et reconstruit en 1981 fabrication Chaverou. Cette exploitation se distinguait par l'importance de sa production environ 45 000 pieds.

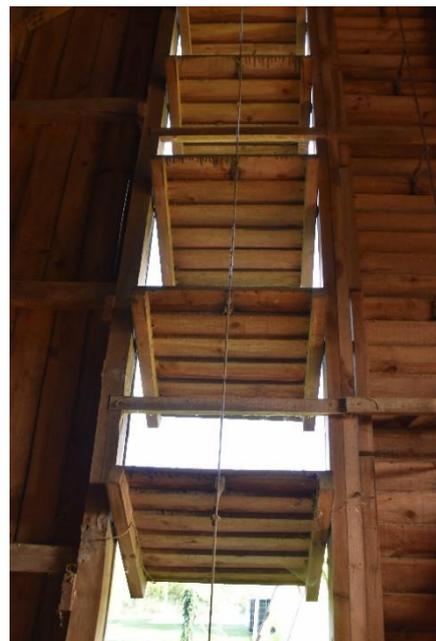
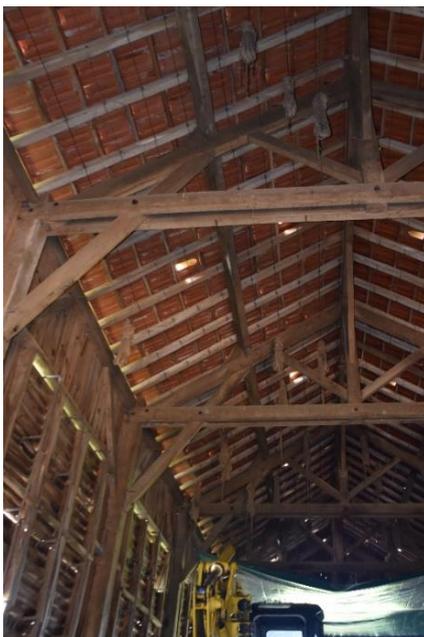


Séchoir de l'exploitation de G Laporte construit à la fin des années 1950, production d'environ 20000 pieds par an, jusqu'en 1975



Le séchoir de l'ancienne propriété Dezou, alors exploitée en fermage.

Imposant séchoir de l'exploitation de M. Chalard, construit par l'entreprise Chaverou en 1961, ce planteur a cultivé le tabac jusqu'en 1985. Ces séchoirs étaient produits en pré-fabrication industrielle à Bergerac et remarquable. suite à un concours lancé en 1952 par la Fédération des Planteurs de Tabac.



Intérieur du séchoir Chaverou, remarquable par le système de ventilation.

Quelques photos d'antan



Un futur planteur de tabac vers 1960.



Pièces de tabac



Dans la campagne



Machine à hacher le tabac provenant de la manufacture de Montauban. Coll J Pervieux.



Tabatières, pot à tabac et machine à rouler (Coll. JE)

